

Lancement de la session de réflexion interne **JOFA-ACTE**

06.09.2024





Funded by
the European Union



JOINING FORCES
For All Children

Qu'est-ce qui a
fonctionné dans
votre contexte
pour lutter contre
le travail des
enfants à travers
de mécanismes de
protection
sociale /
la gestion des
dossiers ?

*Veillez dresser la
liste de vos idées
en utilisant des
puces.*



- **En 2022, parallèlement à la mise en œuvre du projet FAMAHA (lutte contre le travail des enfants dans la filière mica) de Terre des Hommes Netherlands, un projet de protection sociale financé par le DRA a été mis en œuvre dans les sites du projet FAMAHA. Le projet consistait à appuyer les communautés par des transferts monétaires et de distribution de vivres. Ce programme a contribué dans la lutte contre le travail des enfants dans la mesure où on a constaté une réduction significative du travail des enfants dans les carrières de mica dans les sites du projet.**
- **Outre la pauvreté, le manque d'établissement scolaire est également un facteur clé qui contribue à la prévalence des cas de travail des enfants. Pour y remédier, les projets FAMAHA et FAMAHA 2 de Terre des Hommes Netherlands ont appuyé les structures existantes et les communautés locales à travers la construction d'écoles et la provision de cantine scolaire pour améliorer l'accès et la rétention des enfants à l'école contribuant à la protection des enfants face au travail. Ceci a comme résultat un accroissement considérable du nombre d'enfants inscrits à l'école dans les sites d'intervention de Terre des Hommes dans le District de Betroka.**
- **Pour mieux suivre la situation du travail des enfants dans ses zones d'intervention, Terre des Hommes s'aligne sur la politique étatique en renforçant les capacités des comités de protection de l'enfance, tels que les CLLTE, afin de contribuer à la réduction significative du travail des enfants.**



Funded by
the European Union



JOINING FORCES
For All Children

Quelles sont les lacunes existantes et quelles solutions pourraient être proposées pour renforcer le mécanisme de protection sociale (en particulier la gestion des cas) au sein de nos sites de nos projets/site d'intervention ?

Veuillez dresser la liste de vos idées en utilisant des puces.



- Bien que la construction d'établissement scolaire soit une des solutions, toutefois, face à la sécheresse continue dans le sud de Madagascar, des besoins en cantines scolaire se fait sentir lors des périodes de soudure pour éviter la récurrence de travail des enfants. Une solution proposée pour renforcer le mécanisme de protection sociale est alors un repas scolaire continu lors desdites périodes et/ou un transfert monétaire conditionnel. Nous insistons sur la conditionnalité afin d'éviter toute dépendance et favoriser la résilience de la communauté.
- Avec la sécheresse persistante dans le Sud de Madagascar, les alternatifs au mica se font rare. Ainsi, une approche cas par cas à travers un appui en matière d'activité génératrice de revenu est également une approche utilisée par le projet JOFA ACTE à Madagascar.
- Les appuis en AGR ne sont pas suffisamment assez pour permettre à une lutte complète contre le travail des enfants. Une subvention conséquente sur cette filière s'avère nécessaire mais doit être conditionné auprès des participants des programmes.
- Le manque d'appropriation des participants, marqué par un attentisme plutôt que de s'impliquer activement, constitue un frein à la pérennité des actions. C'est pourquoi Terre des Hommes a intégré une stratégie de sortie dès le début du projet, afin de développer les capacités des acteurs locaux, de favoriser leur prise de responsabilités et d'assurer ainsi la poursuite des activités une fois le projet terminé.